



Annulation et modification gratuites jusqu'à 5 jours avant votre arrivée et sans justification.

C'est le moment d'en profiter.

En réservant jusqu'au 31 avril 2021 inclus un séjour se déroulant au plus tard jusqu'au 5 novembre 2021 :

1. Vous pourrez **SANS FRAIS** annuler votre séjour 5 jours avant la date d'arrivée.
2. Vous pourrez **SANS FRAIS** reporter votre séjour ou changer de destination en fonction des stocks disponibles, 5 jours avant la date d'arrivée.

En cas de tarif supérieur, la différence de prix sera facturée.

En cas de tarif inférieur, un remboursement de la différence tarifaire sera obtenu.

Une seule modification ou annulation sans frais par dossier sera possible et devra s'effectuer exclusivement auprès de notre centre de réservation.

En cas d'annulation ou de modification/report de séjour qui aboutirait à un **tarif inférieur** à celui réservé initialement, **le montant à restituer sera remboursé avec les mêmes moyens de paiement** que ceux utilisés lors de la réservation.

OFFRE EVASION

2020-2021

-30%

ZÉRO stress
ZÉRO frais d'annulation ⁽¹⁾

100% sérénité
100% annulation
(garantie Covid)
100% sécurité

Offre EVASION 

sur toutes les résidences LAGRANGE
2020-2021

Jusqu'à -30%
+

0% Stress

- Zéro Frais d'annulation jusqu'à J-30 ⁽¹⁾
- Zéro Stress

100% Sérénité

- 100% Garantie « COVID » (annulation sans frais jusqu'à J-1) ⁽²⁾
- 100% Des résidences Lagrange
- 100% Sécurité (mesures adaptées face au coronavirus) ⁽³⁾

1. Vos clients peuvent changer d'avis ou de destination (parmi les résidences logotées Lagrange Vacances) avec Zéro frais d'annulation

Ils peuvent changer d'avis sans frais.
Changer de destination ou changer de dates (selon disponibilités).

Aucun frais d'annulation ou de modification **avant J-30**

OFFRE EVASION

2020-2021

-30%

ZÉRO stress

ZÉRO frais d'annulation ⁽¹⁾

100% sérénité
100% annulation
(garantie Covid)
100% sécurité

2. Garantie « Covid »

En cas d'empêchement lié au Covid, jusqu'à J-1, **nous proposons à nos clients une annulation sans frais (attention en cas de No Show 100% de frais)** pour les raisons suivantes :

- A la suite de **mesures gouvernementales** sur la restriction des déplacements vers leur lieu de séjour pour les faits suivants :
 - La fermeture des frontières entre le pays ou la région d'origine ou du pays ou région de destination des clients
 - L'obligation d'une période de quarantaine à observer pour les vacanciers se déplaçant dans la région de destination.
- La **fermeture de la résidence Lagrange**.
- Le vacancier ou participant au séjour est **positif** au test RT-PCR au **Covid-19**

3. Proposer à vos clients des résidences Lagrange Vacances s'adaptent à la situation sanitaire

Vos vacances en toute liberté et en toute sécurité grâce aux dispositions que nous avons prises :

- Masques
- Plexiglas à l'accueil
- eCheck-in rapide *
- Désinfection plusieurs fois par jour des parties communes
- Ménage puis désinfection par pulvérisation des logements après chaque départ
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique dans différentes parties des résidences
- Signalisations renforcées à propos des gestes barrières
- Formation spécifique de notre personnel

*Merci de fournir à nos clients communs :

1. Le lien : <https://www.lagrange-vacances.com/checkin>
2. Leur **numéro de réservation LAGRANGE**
3. Le **NOM de famille** du pax leader tel qu'enregistré dans la réservation
4. Une explication comme quoi l'enregistrement en ligne n'est ouvert qu'à partir de **48h avant le début du séjour** (un peu à la manière d'un boarding dans l'aérien)



Offre « Remboursement garanti Été 2021 »

Conditions spéciales d'annulation / modification valables dans le cadre des réservations « Offre Remboursement garanti été 2021 » effectuées à partir du 22/01/2021 jusqu'au 30/04/2021 dont les dates d'arrivée sont comprises entre le 08 mai 2021 et le 06/11/2021 (non inclu), pour les établissements listés :

[VOIR TOUS NOS ÉTABLISSEMENTS →](#)

Pour toute annulation ou modification ayant un lien avec la Covid-19, affectant un participant au séjour et ayant un impact sur la période totale du séjour, 100% du montant réglé de l'hébergement et des prestations seront remboursés jusqu'au jour de votre départ hors frais de dossier, hors assurance, dans les cas suivants*

1. Restriction de déplacements (Provenance ou Destination)
2. Fermeture des frontières (traversées par le client entre son lieu de résidence et son lieu de séjour)
3. Interdiction de se rendre sur le lieu de vacances
4. Limitation des déplacements (radius 100Km)
5. Confinement national
6. Confinement régional
7. Confinement départemental
8. Confinement communal
9. Etablissement Odalys fermé

*Sur présentation de justificatifs

Pour les établissements non concernés par l'offre, nos conditions d'annulation ou modification restent inchangées.

Pour toute autre cause d'annulation ou modification : nos conditions générales d'annulation ou modification restent inchangées.

Pour annuler votre réservation, veuillez remplir le formulaire : <https://bit.ly/3nEm8TT>



La GARANTIE SÉRÉNITÉ Pierre & Vacances, c'est...



Annulation et modification sans frais de votre hébergement en cas de COVID⁽¹⁾



Le tarif Flexible pour annuler votre séjour sans frais et sans raison (y compris forfaits de ski, clubs enfants...)



Des appartements avec cuisine équipée dans plus de 165 destinations en France



Des mesures d'hygiène et de protection renforcées avec la Charte Sécurité+

(1) Conditions spéciales COVID : Depuis le 03/09, toutes les réservations bénéficient de l'annulation/modification sans frais en cas de raisons liées au COVID, même le jour du départ, pour les raisons suivantes : - Des mesures gouvernementales restrictive de déplacements vous empêchant de vous rendre sur votre lieu de résidence ou village du fait du confinement de votre région d'origine ou de destination, de la fermeture de frontière entre votre pays d'origine et votre pays de destination, d'une période de quarantaine à observer pour les vacanciers se déplaçant dans votre région de destination ; - Vous ou une personne voyageant est positif/ve au test RT-PCR au COVID-19 (avec justificatif) ; - Vous devez observer une période de quarantaine exigée par un médecin (avec certificat).



Pendant vos vacances, l'esprit VVF ne change pas. L'original VVF est garanti !

LA GARANTIE VACANCES LIBERTÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le report SANS FRAIS de votre séjour **jusqu'à J-7** du jour d'arrivée

*Reportez votre séjour jusqu'à 1 an
à partir de la date de votre séjour initial*



L'annulation SANS FRAIS votre séjour **jusqu'à J-1** du jour d'arrivée

En présentant votre justificatif de contrainte de déplacement, votre attestation maladie COVID-19 ou suite à des mesures de confinement et limites de déplacement administratives.



La liberté de **choisir une autre destination** lors du report

Modifiez votre destination selon les limites de déplacement administratives ou les mesures de confinement en place.



Une garantie automatique valable **en toute saison** !

Les conditions de cette garantie s'appliquent automatiquement pour tous les séjours se déroulant jusqu'au 28/08/2021 et réservés avant le 31/05/2021.